

ANNEXE 1

Bateau de pêche ouvert de 5,7 m

Bateau de pêche côtière ponté de 15,00 m (Sambouk).

Dans cette annexe on donne des exemples typiques des renseignements qui doivent être fournis pour la construction d'une petite barque de pêche et d'un plus grand bateau de pêche côtière équipé d'un moteur fixe.

Avec le dessin de la barque on a fourni une spécification simple mais suffisante indiquant les matériaux à utiliser et les étapes de la construction.

Par contre, les dessins N° 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du plus grand bateau sont accompagnés d'une spécification complète qui donne le détail des matériaux à employer, les étapes de la construction, la description des machines et équipements nécessaires pour construire un bateau de cette taille.

Liste des dessins.

Bateau de pêche ouvert de 5,70 m

Disposition générale N° 1

Bateau de pêche côtière ponté de 15,00 m (Sambouk)

Disposition général N° 1

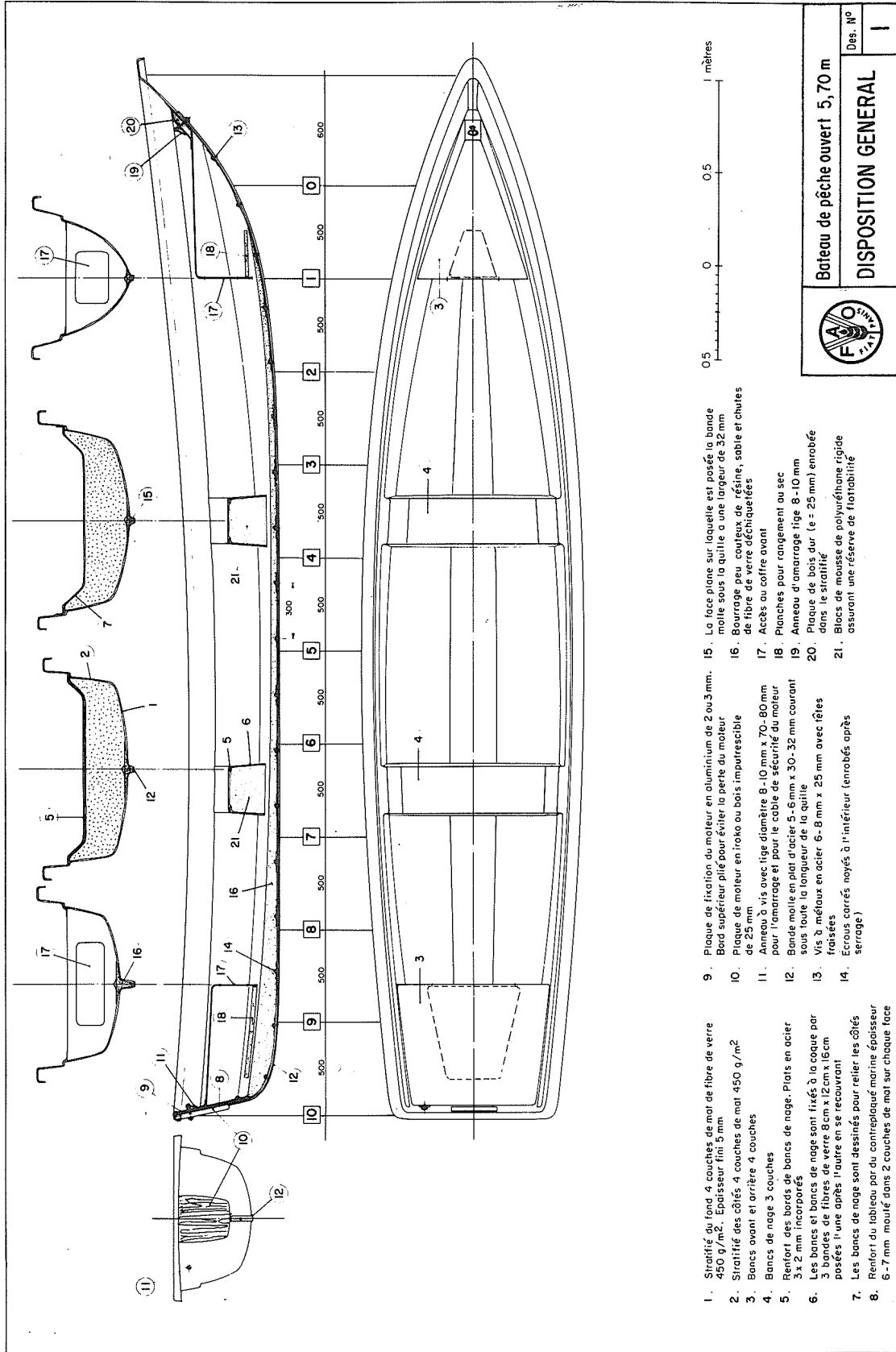
Lignes N° 2

Détails de construction du talon de quille,
de la gouttière de quille et des ferrures de gouvernail N° 3

Détails des béquilles, des gouvernail,
barre et étrier du galet d'étrave N° 4

Détails de construction des réservoirs de carburant
et d'eau douce et des échelles N° 5

Construction du moule N° 6



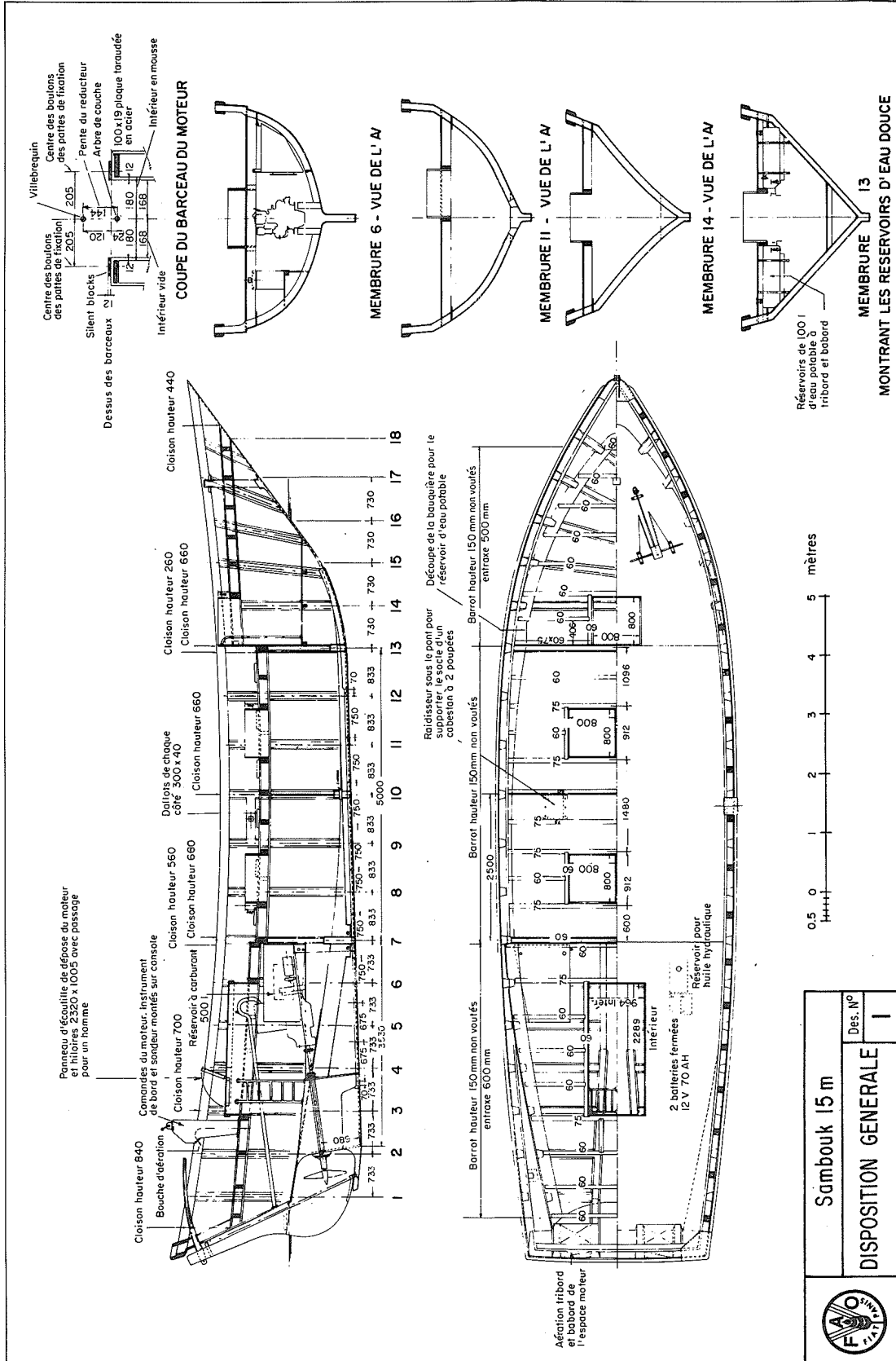
1. Stratifié du fond 4 couches de mat de fibre de verre 450 g/m². Epaisseur fin. 5 mm
2. Stratifié des côtés 4 couches de mat 450 g/m²
3. Bancs avant et arrière 4 couches
4. Bancs de nage 3 couches
5. Renforti des bords de bancs de nage. Plats en acier 3 x 2 mm incorporés
6. Les bancs et bancs de nage sont fixés à la coque par 3 bandes de fibres de verre 8 cm x 12 cm x 16 cm posées l'une après l'autre en se recouvrant
7. Les bancs de nage sont dessinés pour relier les côtés
8. Renforti du tableau par du contreplaqué marine épaisseur 6-7 mm moulé dans 2 couches de mat sur chaque face
9. Plaque de fixation du moteur en aluminium de 2 ou 3 mm.
10. Bord supérieur plié pour éviter la perte du moteur de 25 mm
11. Anneau à vis avec tige diamètre 8-10 mm x 70-80 mm pour l'amarrage et pour le câble de sécurité du moteur sous toute la longueur de la quille
12. Bande malle en plat d'acier 5-6 mm x 30-32 mm courant
13. Vis à métroux en acier 6-8 mm x 25 mm avec têtes fraisées
14. Ecrous carrés noyés à l'intérieur (enrobés après serrage)
15. La face plane sur laquelle est posé la bande malle sous la quille a une largeur de 32 mm
16. Bourrage peu coûteux de résine, sable et chutes de fibre de verre déchiquetées
17. Accès au coffre avant
18. Planches pour rangement au sec
19. Anneau d'amarrage tige 8-10 mm
20. Plaque de bois dur (e ± 25 mm) enrobée dans le stratifié
21. Blocs de mousse de polyuréthane rigide assurant une réserve de flotabilité

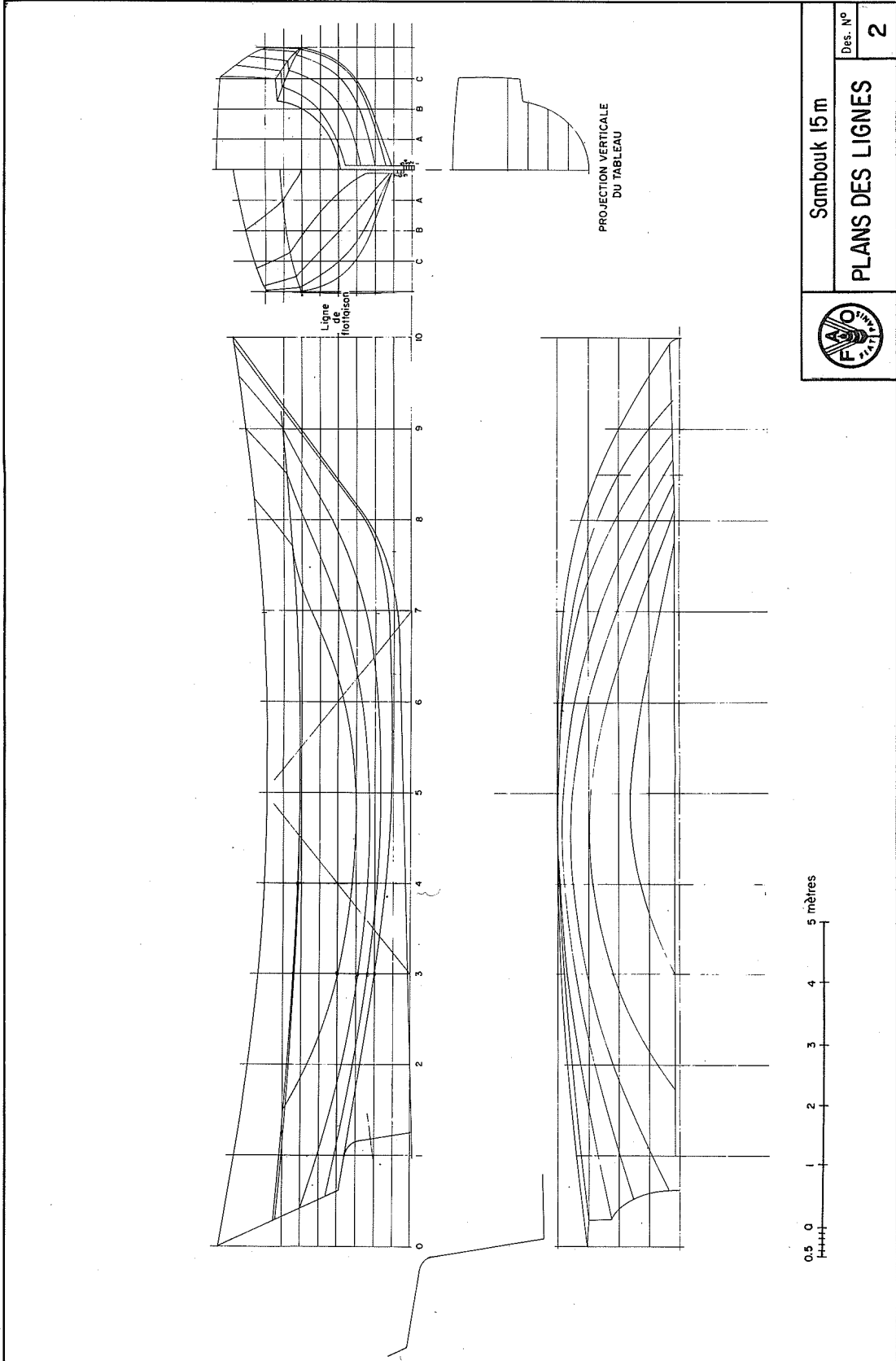


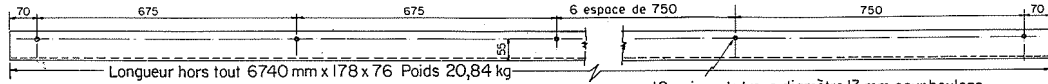
Bateau de pêche ouvert 5,70 m

DISPOSITION GENERAL

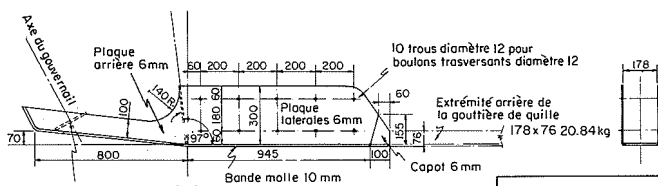
Des. N° 1





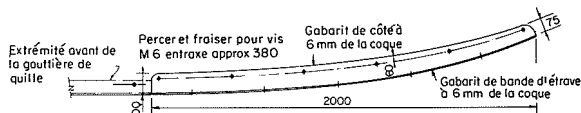


DETAIL DE GOUTTIERE DE QUILLE

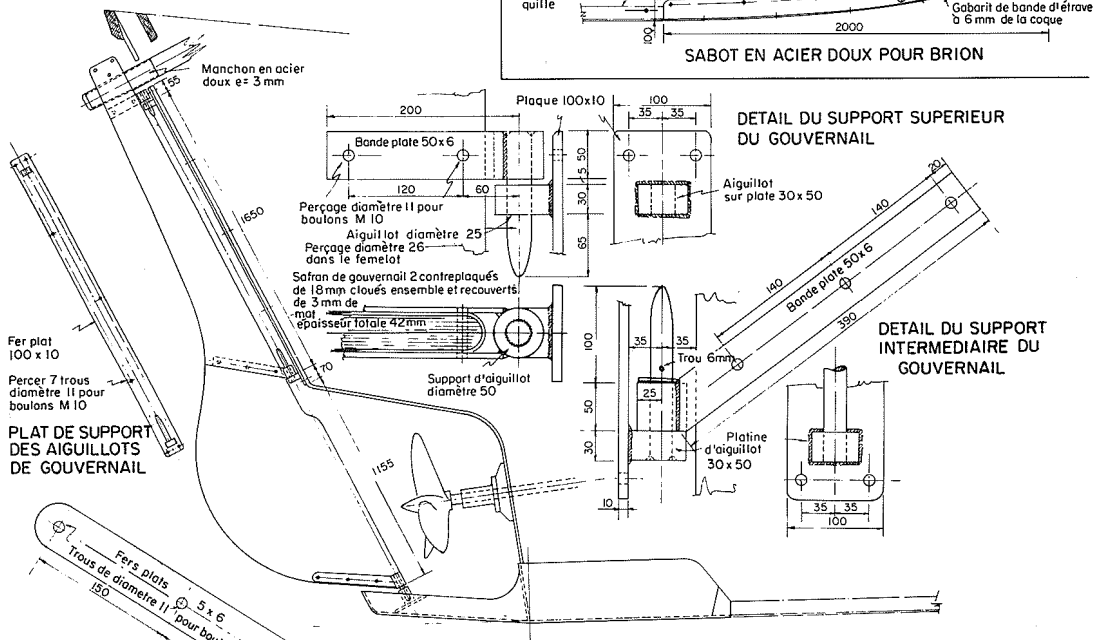


TALON DE QUILLE PREFABRIQUE POUR BATEAU A MOTEUR

La plaque support de l'aiguillot de talon de gouvernail doit être livrée libre et alignée ensuite sur les autres aiguillots



SABOT EN ACIER DOUX POUR BRION

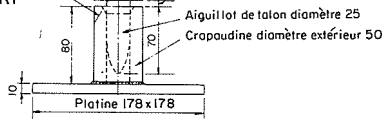


DETAIL DU SUPPORT SUPERIEUR DU GOUVERNAIL

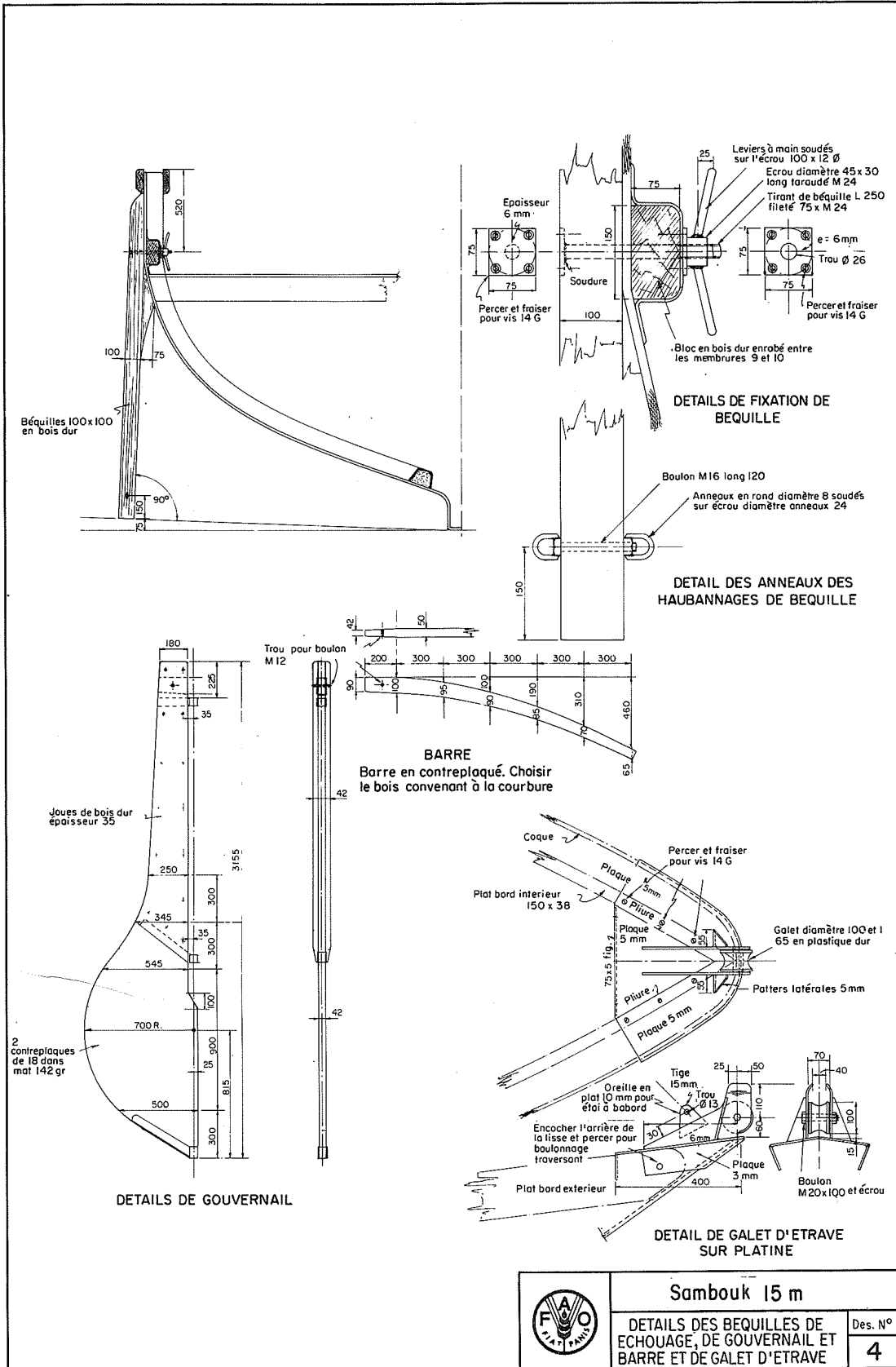
DETAIL DU SUPPORT INTERMEDIAIRE DU GOUVERNAIL

DISPOSITION DES ELEMENTS ARRIERE, GOUVERNAIL ET TALON DE QUILLE

CRAPAUDINE DE SUPPORT DE GOUVERNAIL

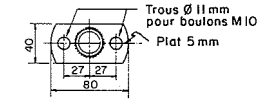
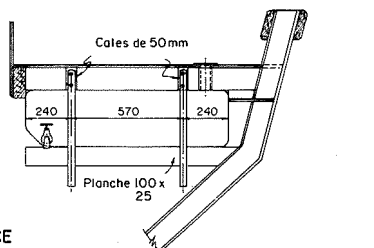
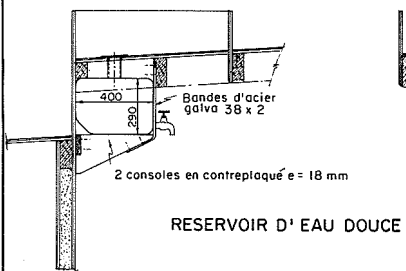
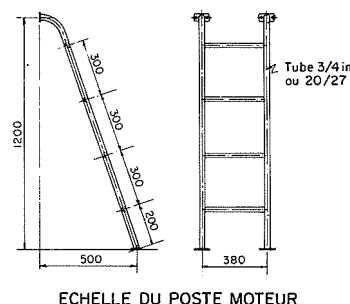
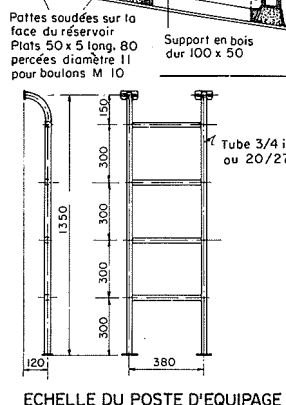
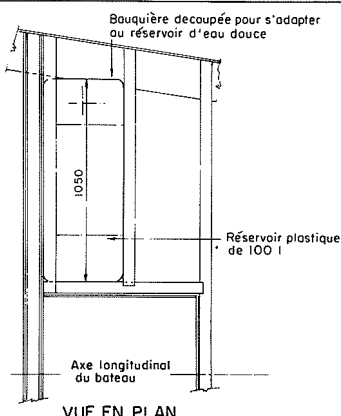
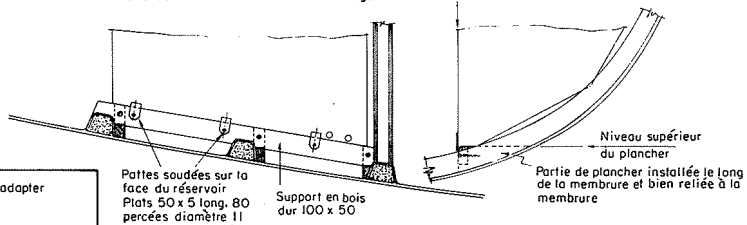
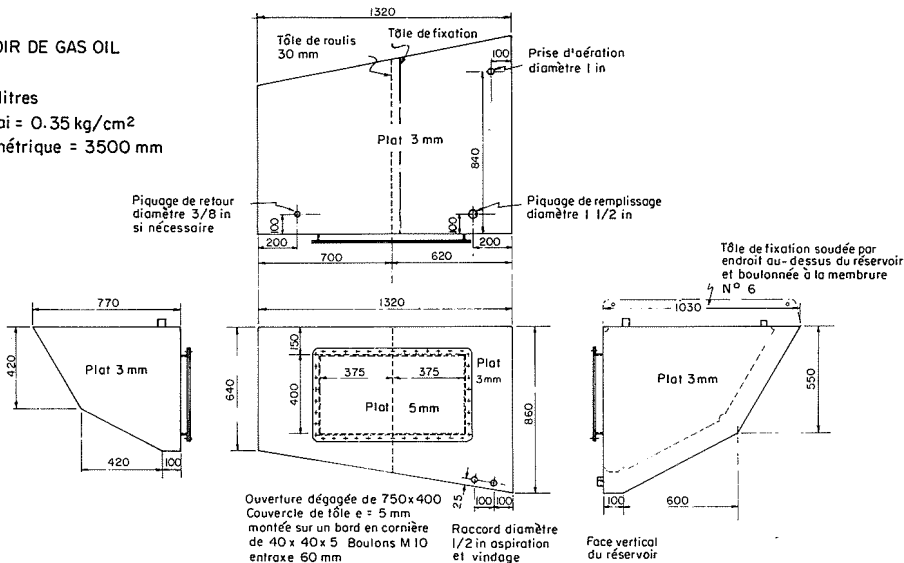



	Sambouk 15 m	
	DETAILS DU TALON DE QUILLE, DE LA GOUTTIERE DE QUILLE ET DES FERRURES DE GOUVERNAIL	
	Des. N°	3



RESERVOIR DE GAS OIL

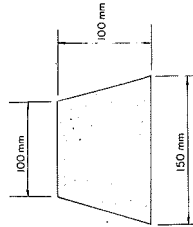
Capacité 500 litres
 Pression d'essai = 0.35 kg/cm²
 Hauteur manométrique = 3500 mm



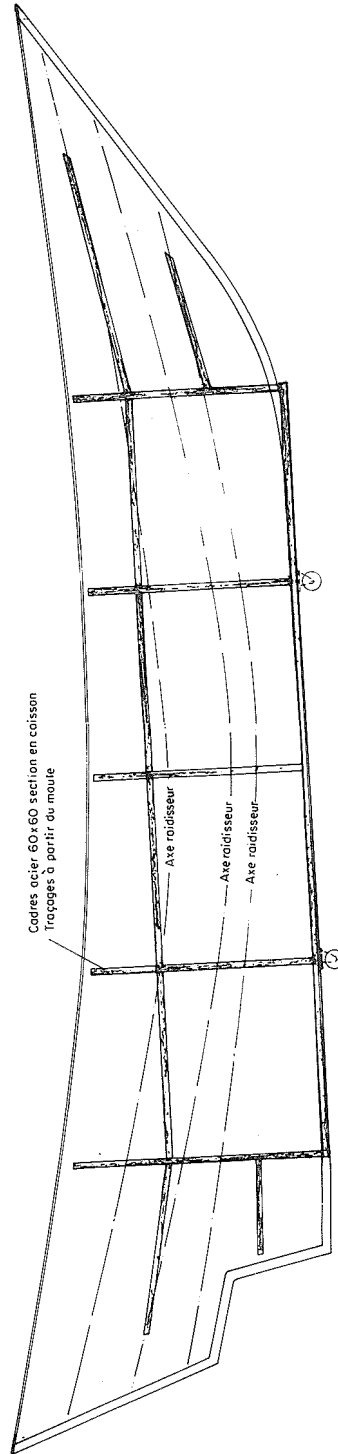
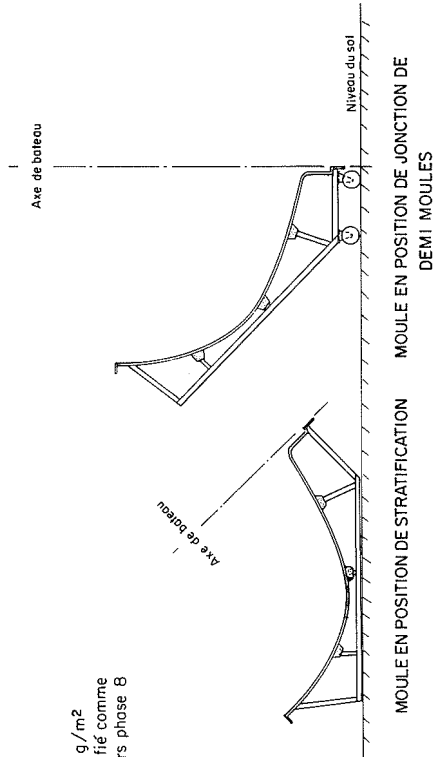
	Sambouk 15 m	
	DETAILS DE CONSTRUCTION DES RESERVOIRS A CARBURANT ET A EAU DOUCE ET DES ECHELLES	Des. N° 5

SUCCESSION DES OPERATIONS DANS LA CONSTRUCTION DU MOULE

1. Une couche de gelcoat clair
2. Une couche de gelcoat teinté noir
3. Une couche de mat 300 g/m² avec résine claire
4. Trois couches de mat 600 g/m² avec résine claire
5. Trois couches de mat 600 g/m² avec résine claire
6. Trois couches de mat 600 g/m² avec résine claire
7. Trois raidisseurs longitudinaux de chaque côté
8. Raidisseurs incorporés dans le stratifié par des couches de mat 600 g/m²
9. Fixer le cadre acier portant les roues par incorporation dans le stratifié comme [les raidisseurs phase B
10. Démoluer de la mère
11. Reboucher et polir le moule
12. Utiliser le produit de démoulage PVA pour le premier moulage
13. Utiliser la cire pour les moulages suivants



COUPE
DE RAIDISSEUR



VUE LONGITUDINALE DU MOULE

	Sambouk 15 m
	Des. N° 6

CONSTRUCTION DU MOULE

SPECIFICATIONS POUR UN SAMBOUK DE 15 M.

1. GENERALITES

1.1 Description

Le bateau sera à coque en forme réalisé à partir d'une forme traditionnelle mais construit en matériau moderne avec pont principal autovidant avec étrave élancée et tableau arrière. D'une manière générale, ce bateau aura une apparence nette, moderne et adaptée à la pêche côtière.

1.2 Aménagements

Le bateau sera divisé en compartiments par des cloisons étanches.

Poste d'équipage à l'avant
Cale à poisson en deux parties
Compartiment moteur

1.3 Dessins

Une fois le bateau terminé, les constructeurs devront remettre un jeu des dessins de construction.

1.4 Dimensions.

Longueur hors tout	15.0 m
Longueur à la flottaison	11.2 m
Maitre bau	4.1 m
Tirant d'eau	1.2 m
Déplacement	12 t environ.

1.5 Qualité et contrôle

La construction doit être réalisée sous couvert dans un endroit protégé de la pluie et du soleil.

Toutes les résines doivent être de la meilleure qualité et toutes les fibres de verre doivent être du type "E". Tous les matériaux utilisés seront de qualité marine. Tous les bois auront été étuvés et de bois durs. Tous les aciers seront bien protégés. Les aciers inox seront du type EN58J (BS 316 SIG). L'aluminium classé NB; le bronze BSI 400. Les métaux différents seront isolés entre eux. Tous les matériaux seront stockés dans des conditions contrôlées et suivis pendant tout le processus de fabrication.

1.6 Certification

Le constructeur remettra un certificat au propriétaire à la livraison du bateau.

1.7 Stabilité

Une fois le bateau construit, on aura besoin des détails de stabilité. Un livret de stabilité devra être fourni au propriétaire avec les indications hydrostatiques.

1.8 Essais

Une fois terminé, le bateau effectuera ses essais à la mer ;

Essais de vitesse (vitesse en milles marins).
Essais de manoeuvre
Essais en marche arrière
Essais de moteur et de consommation de carburant

Essais de pompe de cale
Vérification de l'équipement électronique s'il y en a à bord
Règlage du compas.

La fourniture de l'équipage, du carburant, de l'huile, des techniciens et des vivres nécessaires aux essais est à la charge du constructeur.

2. CONSTRUCTION

2.1 Coque

Le moulage de la coque sera une structure en deux morceaux utilisant la technique du moule scindé comme suit:

- (a) Sur toute la surface, deux couches de gelcoat appliquées au rouleau en peau de mouton et au pinceau de 100 mm. Epaisseur nominale 0,5 mm de gelcoat type isophtalique. Tout un côté doit être appliqué en une opération sans arrêt une couche après l'autre et immédiatement par dessus:
- (b) Une couche de mat 225g/m² de fibre hachée liée par une émulsion et étendue avec une résine isophtalique. Taux résine/fibre de verre 1,8/1 en poids étendu à la main en utilisant des rouleaux peau de mouton et des rouleaux débulleurs en aluminium.

Les opérations (a) et (b) doivent être réalisées en continu dans les 24 heures. Le temps de polymérisation entre deux couches de gel est de 30 minutes minimum et de 60 minutes pour les couches de mat.

- (c) On doit commencer le stratifié principal de la coque dans un délai maximum de 24 heures après la pose des couches de mat de 225 g/m².
- (d) Pose de 3 couches de mat 600 g/m² de fibres hachées liées à l'émulsion. Entièrement recouvertes de résine orthophtalique. Taux résine/fibre 2/1 en poids. Les trois couches posées simultanément en larges bandes de mat posées transversalement et chaque bande en retrait de 50 mm par rapport à la précédente sur les bords de jonction de la quille, de l'étrave et du tableau.
- (e) Une composition de mat 600 g/cm², de rover tissé 600 g/m² et de mat 600 g/m² posée simultanément et transversalement en bandes de la largeur du mat et chaque bande en retrait de 50 mm par rapport à la précédente sur les bords de jonction de la quille, de l'étrave et du tableau.
- (f) Trois couches de mat 600 g/m² de fibres hachées liées à l'émulsion. Entièrement recouvertes de résine orthophtalique. Taux résine/fibre 2/1 en poids. Les trois couches sont appliquées simultanément en bandes de la largeur du mat posées transversalement et chaque bande en retrait de 50 mm par rapport à la précédente sur les bords de jonction de la quille, de l'étrave et du tableau.
- (g) Assembler et boulonner les deux parties du moule entre elles. Aménager l'accès à l'intérieur et les échafaudages nécessaires.
- (h) Poser un ruban sans résine tout le long de la ligne de jonction.
- (i) Répéter les opérations (a) à (f) sur toute la ligne de jonction chaque couche débordant de 50 mm la précédente.
- (j) Marquer à la craie ou au crayon à cire l'emplacement des membrures. Entraxe maximum 900 mm.
- (k) Placer les membrures faites de mousse de polyuréthane faible densité à cellules fermées. Coupe trapèzoidale des membrures : grande base 150 mm, hauteur 100 mm, petite base 100 mm. Les membrures seront collées à la coque

- (l) Recouvrir les membrures de trois couches de mat 600 g/m² stratifiées avec une résine orthophtalique. Les couches débordent des membrures sur la coque avec successivement un dépassement de 50 mm, 250 mm et 400 mm de chaque côté.
- (m) Les membrures seront prolongées jusqu'à la quille pour les cloisons, les cales à poisson et le brion où cela est pratique. Elles seront arrêtées aux berceaux des moteurs.
- (n) Fixer les plaques de poulies de levage de coque pour le démoulage.
- (o) Poser les deux cloisons principales de contreplaqué marine de 19 mm à la verticale du plan de référence et à l'équerre de l'axe du bateau. Le contreplaqué est fixé sur chant par des bandes de renfort collées et vissées. Relier les cloisons aux membrures sur les deux côtés par du mat 600 g/m² avec les débords comme décrit en (l).
- (p) On peut alors détacher la coque du moule à condition que les blocs et plaques de levage aient polymérisé 48 heures depuis leur pose. Voir (n).
- (q) A sa sortie du moule, la coque sera placée dans un berceau d'armement suffisamment calée pour éviter les déformations.
- (r) La construction doit s'effectuer à l'abri du soleil, de la pluie et dans une atmosphère bien ventilée et sans poussière. Tous les matériaux doivent être entreposés dans des conditions identiques et utilisables dans un environnement tropical si c'est nécessaire et être de qualité marine.
- (s) Placer dans la quille et dans le fond de cale des débouchures de poinçonnages noyées dans la résine et enrobées dans le stratifié pour servir de ballast. L'assiette définitive sera réglée après le lancement et les essais de stabilité.
- (t) La protection de coque comprendra le sabot d'étrave, la bande molle et le talon de quille.
- (u) Fixer des bandes d'acier galvanisé sur les quilles de roulis.

2.2 Pont

Le pont principal sera fait de barrots de bois dur cintrés de section nominale 150 mm x 15 mm et 60 mm suivant leur emplacement. Les barrots seront couverts de contreplaqué 19 mm incorporé dans un stratifié de mat de fibres hachées de 1800 g/m². Inclure en finition un revêtement antidérapant. Le pont comprendra des écoutes de passage de moteur et de cale à poisson. Toutes les écoutes doivent être fixées sur des hiloires de 300 mm minimum.

Des dalots seront découpés dans les pavois pour l'évacuation de l'eau du pont. Hauteur des pavois 610 mm minimum sur les bords du pont.

2.3 Plats-bords

On construira les plats-bords en bois dur:

section de plat-bord extérieur 150 x 50 mm.
section de plat-bord intérieur 150 x 38 mm.

Les plats-bords intérieurs et extérieurs seront boulonnés entre eux. Entraxe des boulons 900 mm en utilisant des blocs d'espacement de section 120 x 100 mm. Utiliser des boulons type japy (tête bombée et collet carré) de diamètre 10 mm. Tête à l'extérieur et écrou et rondelle à l'intérieur noyés. Tous les angles des bois seront abattus pour éviter d'accrocher les filets. Fixer des quarts de rond au tableau. Fixer la bitte d'amarrage de 100 x 100 mm à l'avant. Passer à l'huile en finition.

3. ARMEMENT

3.1 Abri pour l'équipage

L'espace sous l'avant-pont sera prévu pour abriter l'équipage occasionnellement. L'avant-pont sera antidérapant et comportera une bitte d'amarrage solide en acier ou en bois dur de forme carrée (100 x 100 mm) qui traversera le pont jusqu'au brion auquel elle sera parfaitement liée ainsi qu'au passage du pont. Dans cet espace, l'équipage disposera de coffres pour ses provisions.

3.2 Cale à poisson.

La cale à poisson disposera de l'espace suivant : longueur 4,9 m x hauteur 1,10 m x carcasse intérieure de la coque. L'accès se fera à partir du pont par des écoutilles de 0,8 m x 0,8 m. La cale à poisson sera comprise entre deux cloisons isolées et divisée par une cloison centrale. Les côtés de la coque et le plafond seront isolés.

L'isolation sera faite par de la mousse rigide faible densité. La face intérieure sera couverte par un contreplaqué lui même recouvert de PRVT pigmenté avec un gelcoat clair en surface. Epaisseur nominale de l'isolation 100 mm. Le sol de la cale à poisson sera antidérapant.

La cale sera équipée dans son axe de 4 planches amovibles de 200 mm de haut chacune. Ces planches pourront être introduites dans des glissières latérales pour empêcher le poisson de passer d'un bord à l'autre en cas de roulis.

3.3 Compartiment moteur

L'accès au compartiment moteur se fera par le pont au travers d'une écoutille elle-même partie d'un panneau plus grand. Le moteur pourra être enlevé par la grande écoutille. Celle-ci sera boulonnée et les boulons recouverts de PRVT. Elle sera utilisée uniquement dans le cas d'avarie grave du moteur ou pour le remplacement de celui-ci.

L'espace moteur devra être bien ventilé par des aérations situées dans le pavois arrière et dans la console de commande.

3.4 Equipements de pont

- (a) 1 bitte d'amarrage avant carré 100 mm
- (b) 1 panneau d'écoutille de poste avant
- (c) 2 panneaux d'écoutille en PRVT pour cale à poisson
- (d) 1 plaque de couverture de l'orifice de remplissage de fuel
- (e) 1 panneau d'écoutille de moteur
- (f) Bitte d'amarrage arrière. Acier carré 100 mm/mât arrière
- (g) Console de commande en PRVT moulé sur pont arrière
- (h) Mât de charge tripode à l'avant en acier galva capacité 500 Kg
- (i) Abri contre le soleil pouvant être tendu du mât tripode jusqu'au mât arrière. L'abri sera en PVC tendu sur des fils en acier inox
- (j) Galet d'étrave.

4. MOTEUR PRINCIPAL

4.1 Moteur principal de propulsion

Moteur marin complet avec équipement standard. Par exemple : YANMAR 3 SME.

Le moteur doit être solidement monté sur des plots antivibration Silentbloc ou Tico.

Caractéristiques générales du moteur : moteur diesel, trois cylindres en ligne 3 117 1, chemises refroidies par circulation d'eau de mer dans le moteur. Puissance 45 CV à 2200 t/min en service continu.

Moteur directement couplé au réducteur. Réduction 2,6/1. Réducteur à commande hydraulique à entraînement par moteur. Poids net du moteur 530 Kg.

4.2 Propulsion

Système de propulsion à hélice à pas fixe installée suivant les indications du fabricant : Arbre en acier inoxydable ou en laiton manganèse (HR) et tube d'étambot en laiton HR. Le tube d'étambot sera équipé d'un tube de rigidité lubrifié à l'eau avec un palier en gaïac. L'hélice sera en laiton HR, le pas sera calculé pour un fonctionnement économique en route libre à demie charge. Diamètre environ 740 mm, pas environ 410 mm.

4.3 Instruments et alarmes

Tous les instruments de contrôle du moteur seront installés sur le moteur ou à proximité de celui-ci suivant les indications du constructeur du moteur. On a habituellement :

- Un compte-tour ou tachymètre
- Les indicateurs de pression d'huile du moteur et du réducteur ou des lampes témoin
- Ampèremètre ou lampe témoin
- Commande d'arrêt du moteur.

4.4 Prise de force

On doit fixer une prise de force sur l'avant du moteur pour entraîner les équipements suivants :

- Pompe hydraulique pour vireligne/virefilet et pour le treuil de senne
- Pompe de cale et pompe de lavage du pont.

4.5 Installation carburant

Le réservoir à carburant sera construit en acier avec chicane intérieure sur toute la largeur, puisard, plaques de visite et tube de ventilation. Le réservoir sera monté de façon à permettre l'utilisation d'une tige de jauge manuelle. Capacité totale du réservoir 500 l. Les canalisations de carburant seront en tube ininterrompu de cuivre étiré jusqu'au moteur principal auquel elles seront raccordées par de courts flexibles. Un robinet de coupure sera fixé sur la canalisation d'alimentation ainsi qu'un filtre séparateur d'eau. Nettoyer le réservoir avant remplissage.

4.6 Echappement

Un système d'échappement humide sera monté incluant un coude de sortie au moteur. Le diamètre du tuyau et les accessoires seront conformes aux indications du constructeur du moteur. Les tuyaux nus seront isolés avec des matériaux appropriés. La sortie de l'échappement se fera à travers le tableau bien au-dessus de la flottaison.

4.7 Système de refroidissement

On doit monter un robinet d'arrêt et une crépine de grandes dimensions sur le circuit d'eau de mer du moteur. Ils doivent être d'accès facile. La tuyauterie sera de dimension correspondante. Robinet et crépine seront de taille supérieure à la capacité de la pompe d'aspiration.

4.8 Commandes

Les commandes des gaz et d'embrayage seront installées sur le tableau de commande. Elles seront du modèle à câble (commande Mors) adapté au type de moteur.

5. APPAREIL A GOUVERNER

5.1 Gouvernail

Le gouvernail comprend :

- Le safran en bois recouvert de PRVT
- Les aiguillots de gouvernail en acier galvanisé
- Les femelots et les goupilles en acier inoxydable.
- La barre franche en bois.

6. POMPES DE CALE ET DE LAVAGE DE PONT

6.1 Pompes

La cale doit être vidée par une pompe à embrayage entraînée par courroie par le moteur principal.

A l'aspiration, un robinet trois voies sur tuyauterie à passage de 33 mm aura les possibilités suivantes :

- (i) Aspiration en cale moteur
- (ii) Aspiration en cale à poisson
- (iii) Aspiration à la mer par prise indépendante avec filtre.

Le refoulement de la pompe sera équipé d'un tuyau flexible servant au lavage du pont ou en cas d'incendie.

Ce flexible de 3 m sera muni d'une lance.

6.2 Tuyauterie

Toute la tuyauterie sera en acier galvanisé ou en cuivre ou en flexible renforcé. Tous les robinets auront des indicateurs ouvert/fermé. Des robinets antiretour seront installés suivant les besoins. Des crépines seront montées sur les aspirations de cale et d'eau de mer.

Toutes les canalisations seront bien étudiées et correctement montées.

6.3 Pompes à main

La pompe à main suivante devra être montée:

- une pompe à main Whale 25 sur la boîte à clapet principal avec le levier monté sur la pompe.

6.4 Pompe auxiliaire

Montée sur le moteur, une pompe de cale standard, fixée à la cale du compartiment moteur, elle fonctionne en continu. Refoulement direct à la mer.

7. SYSTEME HYDRAULIQUE

7.1 Equipement de pont

1 cabestan à deux poupées pour la senne
1 virefilet pour filet maillant avec poulie à gorge pour palangre et une poupée.

7.2 Pompes et installation

Monter une pompe hydraulique sur la prise de force du moteur principal avec embrayage. Capacité correspondant aux équipements de pont. Distributeur permettant de passer d'un équipement à l'autre.

7.3 Tuyauterie

Montage des tuyaux hydrauliques indiqués par le fabricant des éléments hydrauliques.

Le virefilet sera monté avec des raccords rapides pour pouvoir être débarqué quand il n'est pas en service.

8. SYSTEME ELECTRIQUE

8.1 Généralités

L'installation électrique sera entièrement en courant continu 24 v. Les batteries seront rechargées par un alternateur 400 W monté sur le moteur principal.

8.2 Cablage.

D'une manière générale, les câbles devront être convenablement isolés. On utilisera des câbles blindés pour l'équipement électronique où cela est nécessaire.

Les câbles seront posés sur des chemins de câbles galvanisés ou passés dans des tubes galvanisés. Des presse étoupes étanches serviront au passage des cloisons étanches. Les câbles auront des couleurs codées et les circuits seront clairement étiquetés.

8.3 Tableau de coupure

Le principal tableau de coupure sera installé dans le compartiment machine. Le tableau de coupe circuit sera équipé de disjoncteurs étalonnés suivant la charge de chaque circuit. Chaque circuit sera fusible sur la phase positive.

8.4 Batteries

Deux batteries au plomb de 24 v et environ 100 Ampère heure seront montées. Les batteries seront installées dans une caisse ventilée en PRVT munie d'un couvercle.

On installera un coupe circuit.

8.5 Interrupteurs

Tous les interrupteurs seront du type marine étanche. Ils seront clairement étiquetés. Les lumières intérieures auront chacune leur interrupteur

8.6 Eclairage

On montera les lumières suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| - Eclairage des contrôles du moteur | 1 jeu |
| - Eclairage du compas | 1 Lampe |
| - Eclairage des cales à poisson | 2 lampes encastrées dans le plafond |
| - Eclairage du compartiment moteur | 2 lampes |
| - Eclairage du pont | 2 projecteurs halogènes sur l'avant |
| - Eclairage du pont | 2 lampes fluorescentes sur le pont arrière |
| - Poste d'équipage | 1 lampe |
| - Prises électriques près de la barre | 2 prises |
| - Feux de navigation bicolores | |
| - Feu d'étrave | |
| - Feux de route | |

8.7 Electronique

Un sondeur enregistreur avec capteur dans la coque et un écran métrique monté sur une console sur le pont arrière. Prévoir des stylets de rechange et une boîte de rouleaux de papier.

9. EAU DOUCE

On montera deux réservoirs à eau douce à l'avant avec robinets. Capacité approximative de chaque réservoir : 100 l

10. EQUIPEMENTS DE SECURITE

On doit avoir en permanence à bord :

- 4 Bouées couronne
- Un jeu de fusées de détresse
- 10 Brassières
- Une trousse d'urgence.

11. EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

On doit avoir à bord :

2 Extincteurs.

12. EQUIPEMENTS DIVERS

- 1 ancre 60 Kg
- 1 câble d'ancre 100m x 20 mm
- 2 amarres 25m x 19 mm
- 4 pneus défenses
- 2 béquilles avec leurs élingues
- 1 compas 100 mm
- Protection cathodique.

13. PEINTURE DE COQUE ET DE PONT

- Antifouling rouge sur la coque sous la ligne de flottaison
- Gris antidérapant sur le pont
- Pigment blanc pour la coque avec lisse brune
- Intérieur de la coque en gelcoat blanc
- Bois extérieurs huilés et intérieurs peints.